

et il est mort dans ce même mois de juillet 1483 (51).

Il est facile de le prouver. On lit dans un des chartreaux de 1483, dressé en juillet 1483 : « Les hoirs Barthélemy Buyer et sa seur. » Le fait est d'ailleurs confirmé par un acte du 21 septembre 1483. Cet acte est intervenu entre le fils de Barthélemy Buyer et son oncle Jacques. Une somme de 43 livres 2 sous 4 deniers tournois fut remboursée « à Jehan Buyer fils et héritier de feu Barthelemy Buyer jadis citoyen de ladite ville (de Lyon) (52) ou à vénérable homme et sage maistre Jaques Buyer oncle et tuteur dudit filz pour semblable somme que icellui maistre Jaques oncle et tuteur a fait deslivrer par Nicolas Guillebaud son serviteur et facteur à vendre livres à Paris... au notaire sollicitateur des causes et procès de la ville (de Lyon) à Paris... pour pourvoir aux charges et affaires de la sollicitation (53). »

Barthélemy Buyer demeurait dans le quartier situé « depuis l'ostel Pierre Brunier tirant dessus le port de Saonne et d'ilec par la boucherie jusques au clouz Saint-Pierre (54). »

L'emplacement de la maison peut être indiqué avec plus de précision. Les héritiers de Barthélemy occupaient encore sa maison dix ans après sa mort :

(51) Archives de Lyon, CC 104, f^o 180 v^o, et CC 211.

(52) Le fils de Barthélemy Buyer étant encore mineur en 1483, le Jean Buyer qui avait en 1472 « sallade gantellés ache vouge courasse colovrine » (*Inventaire des arnois*) devait être à un autre degré de parenté avec Barthélemy ou peut-être même n'avoir aucune parenté avec lui.

(53) Archives de Lyon, CC 517, n^o 1.

(54) Archives de Lyon, CC 97, 1478, f^o 147 verso.